

"Le bon soldat"

Ishai Menuchin*

Vocation : Soldat

Shefi : J'étais avec le médecin. On nous a amené un prisonnier menotté que nous devions surveiller. C'est alors que [le Colonel] Yebuda Meir est arrivé, hurlant en arabe et le frappant. Quelques instants plus tard, il nous a demandé, au médecin et à moi, de briser un bras ou une jambe au prisonnier puis de le laisser partir. Il ne nous a pas dit où le faire, ni quand. Je savais qu'il voulait qu'on le fasse. Je suis un bon soldat, je voulais obéir aux ordres. J'étais devant le prisonnier avec mon arme, et ne pouvais me résoudre à le frapper. J'ai demandé au médecin s'il pouvait le faire. Il n'en était pas davantage capable. Finalement, sans savoir exactement ce que nous devions faire, nous avons donné un coup de pied au prisonnier en lui disant que, si on l'attrapait à nouveau, c'en serait fini pour lui (...)

Le procureur : N'avez-vous posé aucune question quand Eldad [son commandant] vous a donné cet ordre ?

Shefi : Nous sommes de bons soldats, on nous a appris à obéir aux ordres. Sergent Shmuel Shefi, Hadashot (quotidien israélien), 6 Avril 1990

Qu'est-ce qu'un "bon soldat" ? Il y a une variété de réponses mais, pour le sergent Shefi comme pour beaucoup de ses camarades, la réponse est claire : c'est celui qui obéit et exécute les ordres de son mieux, avec toutes ses capacités. "L'esprit IDF", élément de la doctrine de l'IDF (Israel Defense Forces), a inspiré la charte des valeurs de cette armée, qui devraient être le fondement de toutes les activités de chacun de ses soldats. Cette charte comprend treize valeurs qui constituent le code éthique de l'IDF : trois valeurs de base (défense de l'Etat, de ses citoyens et de ses résidents ; amour de la patrie ; et attachement au pays et à la dignité humaine), et dix autres valeurs (ténacité dans la volonté de réussir les missions et de remporter la victoire, responsabilité, crédibilité, exemplarité, la vie humaine, pureté des armes, professionnalisme, discipline, camaraderie et sens du devoir)¹.

* Enseignant en science politique à l'université hébraïque de Jérusalem, et porte-parole de "Yesh Gvul" ("Il y a des limites !"), groupe israélien pour la paix dont l'objectif est de soutenir les soldats qui refusent les missions de répression ou d'agression. Ce texte sera publié prochainement en hébreu dans Ishai Menuchin, *Occupation et Refus*, November Books, Jerusalem.

1. La version intégrale de "The IDF Spirit" est consultable en ligne à www.idf.il/english/doctrine/doctrine.stm.

Sans vouloir évaluer l'essence même de ce code ou son mérite, il est clair selon l'IDF que le "bon soldat" est comme le "bon psychologue" ou le "bon conseiller" : un professionnel qui fonctionne selon un code de conduite éthique. Asa Kasher (2003), l'un des deux principaux auteurs de ce code éthique, a défini ainsi la morale professionnelle : "Un concept méthodique de la pratique idéale de la conduite professionnelle, laquelle est une activité humaine particulière dans un cadre spécifique"². En d'autres termes, le "bon soldat" est celui qui agit selon un concept méthodique de la pratique idéale de sa conduite militaire, et le code éthique de l'IDF s'efforce de définir le cadre approprié à la conduite spécifique des soldats, et de préciser les valeurs selon lesquelles un soldat doit d'agir. Des témoignages de soldats illustrent l'application de ce code éthique et les caractéristiques de la conduite d'un "bon soldat". Ces témoignages nous montrent que, malgré la prétendue injonction de l'IDF à ses soldats d'agir selon des valeurs clairement définies, un nombre incalculable d'incidents dans les territoires palestiniens occupés contredit ces valeurs ; ces témoignages montrent aussi une grande divergence entre les valeurs abstraites stipulées dans le code et ce qui se passe réellement dans les territoires occupés. Ces témoignages posent question : y a-t-il simplement d'innombrables "mauvais soldats", ou bien la définition du "bon soldat", à savoir celui qui agit selon le code éthique de l'IDF, constitue-t-elle une contradiction interne fondamentale ?

Ces témoignages des soldats sont importants : si les valeurs inscrites dans le code éthique leur paraissent évidentes, lorsqu'un conflit s'instaure entre ces valeurs, le choix qu'ils font est simple. Ils agissent de façon tout à fait prévisible quand, par exemple, leur devoir envers la valeur essentielle qu'est le respect de la dignité humaine met en porte-à-faux ce devoir avec la "la volonté tenace de réussir les missions et de remporter la victoire" ; ou quand la "loyauté envers Israël en tant qu'Etat démocratique" contredit la "discipline". Il ressort souvent de ce conflit de valeurs que la hiérarchie militaire attend d'un "bon soldat" – celui qui agit selon une pratique idéale de sa conduite professionnelle militaire – qu'il obéisse aux ordres de ses supérieurs et qu'il remplisse sa tâche aussi bien que possible, tout en refrénant la pratique d'autres valeurs qui iraient à l'encontre de cette "volonté tenace" et de la "discipline". (Ceci est valable pour la plupart d'entre nous qui sommes conditionnés par l'entraînement de l'IDF, comme dans n'importe quel camp d'entraînement à travers le monde.) C'est précisément ce que signifie le sergent Shefi : "Nous sommes de bons soldats, on nous a appris à obéir aux ordres."

2. Asa Kasher, "Ethiques professionnelles", in Gaby Shefler, Yehudit Achmon et Gabriel Weil (eds.), *Questionnements éthiques pour les professionnels du conseil et de la psychothérapie* (en hébreu), The Hebrew University Magnes Press, Jerusalem, 2003, pp. 15-29.

Croyances, attitudes et "équilibre réfléchi"

J'ai donné l'ordre de leur casser bras et jambes, mais quoi qu'il arrive, de ne pas les frapper à la tête (...). J'ai dit que cela ne me plaisait pas (...). J'ai dit qu'à mon avis, donner de tels ordres aux soldats était contraire à la morale ; que, même d'un point de vue militaire, cette solution ne pouvait être que provisoire. J'ai dit que si j'y étais obligé, je le ferais (...). Après cet incident, nous sommes retournés au camp, j'ai organisé un débat avec toute la compagnie (...). J'ai dit que l'ordre que j'avais donné ce soir-là, était la pire des choses que j'avais faites en tant qu'officier pendant mes cinq années dans l'armée (...) Que le ciel les empêche de tirer des conclusions sur les méthodes et les principes moraux de l'armée, par rapport à ce qu'un soldat est autorisé à faire (...). Je dois préciser que j'ai trouvé très pénible d'expliquer aux soldats la raison de cet ordre contraire à la conscience morale prônée par l'armée.

Capitaine Eldad Ben Menasheh, dossier d'interrogatoire 310/88, 28 juin 1988

Chaque individu agit selon son propre système de convictions et d'opinions. En principe, ce système est organisé de façon cohérente et harmonieuse. Et un manque de cohérence ou d'harmonie peut faire changer ses convictions ou ses opinions. Festinger³ affirme que l'individu est motivé pour agir à condition qu'il ressente une cohérence entre ses opinions et sa perception du monde. Si l'individu est tiraillé entre plusieurs opinions inconciliables, il va tenter de combler cet écart – cette discordance – en les rendant plus cohérentes entre elles. La sensation de discordance pousse l'individu à modifier ses opinions ou sa conduite, afin d'unifier ce qu'il ressent, de rapprocher ses attitudes de ses sentiments, de restaurer ou de générer une cohérence entre les opinions contradictoires qu'il professe.

Rawls affirme qu'il faut qu'un "équilibre réflexif" ("reflective equilibrium", un équilibre fruit d'un effort de réflexion) prévale entre intuitions morales et théorie. Cet équilibre est un soutien en cas de conflit d'autorité. Par exemple, s'il y a contradiction entre des convictions morales, ou entre la théorie et la conscience morale, il devient nécessaire de parvenir à un "équilibre réflexif" entre la théorie et la conscience morale, là où la contradiction est apparue. En constatant une incohérence entre des convictions morales et d'autres convictions, l'individu tempère cette tension en réexaminant et en modifiant ses convictions, jusqu'à ce qu'il accède, grâce à une réflexion morale continue, à la cohérence de son système de références morales⁴.

3. Leon Festinger, "Cognitive Dissonance", *Scientific American*, 1962, vol. 207, n°4, pp. 93-102.

4. John Rawls, *A Theory of Justice*, Oxford University Press, Oxford, 1972.

Daniels a décrit le concept d'un large "équilibre réflexif" comme une méthode qui donne cohérence à des ensembles de jugements moraux, de principes moraux et de théories fondamentalement pertinents – il s'agit d'un processus d'approbation qui va croissant jusqu'à ce que l'équilibre soit atteint entre ces ensembles. C'est un processus de recherche de cohérence et une réponse à la dissonance perçue entre des intuitions, opinions, croyances, attitudes, théories et jugements moraux auxquels l'individu adhère. Dans cette sphère cognitive, l'individu examine ses jugements moraux, ses convictions, son savoir, ses théories. S'il y découvre une faille, une dissonance, il les examine et les réévalue jusqu'à ce qu'il ressente une cohésion de l'ensemble⁵.

Il se peut qu'un conflit de valeurs ne permette pas de parvenir à cet équilibre. Le capitaine Ben Menasheh estime que le code moral de l'IDF précise clairement "ce que les soldats sont autorisés à faire" ; et puis, on lui donne l'ordre de casser bras et jambes d'un groupe de Palestiniens pris au hasard. Il exprime ses réserves mais prend part aux agissements interdits, et puis dit à ses soldats que "cela est contraire à la conscience prônée par l'IDF". Son instinct moral – celui que nous avons tous, espérons-le – lui indique que casser bras et jambes d'un tel groupe de Palestiniens, est en totale contradiction avec les valeurs de "dignité humaine", de "liberté" et d'"égalité" auxquelles a droit chaque individu dans une société démocratique. Le conflit entre la valeur d'obéissance et les valeurs humaines fondamentales était clair, tout comme l'était le choix de Ben Menasheh : il s'est plié aux ordres. Pour lui, être un "bon soldat", à ce moment et à cet endroit précis, lui imposait d'agir contrairement aux valeurs de base de la "dignité humaine" et de la "responsabilité", au profit des valeurs de "volonté tenace" et de "discipline", en l'occurrence casser bras et jambes de Palestiniens arrachés à leurs foyers. Il dit avoir trouvé cela pénible – mais il l'a fait. Plus tard, il déposa plainte contre le commandant qui lui avait donné cet ordre, et il témoigna contre cet ordre, sa soumission, et la difficulté ressentie en y obéissant.

Si accomplir un ordre simple est ce que tout soldat peut faire, le "bon soldat" se distingue du "soldat ordinaire" en obéissant aux ordres les plus difficiles. Par conséquent, quand il y a un conflit entre des valeurs, ou rupture entre valeurs et théories fondamentales à propos de ce qui est juste et approprié, ou encore s'il y a intuition morale que des ordres sont inappropriés, le "bon soldat" dispose de plusieurs modes d'action : il peut ignorer ce qui se passe, il peut pleurer, il peut demander pardon, il peut condamner les autres. Il peut aussi accepter d'assumer sa responsabilité.

5. Norman Daniels, *Justice and Justification : Reflective Equilibrium in Theory and Practice*, Cambridge University Press, New York, 1996, p. 22.

Indifférence et faiblesse de la volonté

Bataillon au complet, nous sommes entrés pour un briefing dans le grand auditorium du quartier général de la brigade Nablus. On nous donna une vue d'ensemble de la région et de la situation depuis les soulèvements. Puis on nous indiqua les règles d'intervention : "Si quelqu'un ramasse une pierre, tirez sur lui." Il y eut des murmures au fond de la salle, mais nous sommes tous de bons soldats. Nous n'avons rien dit.

Lieutenant de réserve Ishai Sagi, *Ha'ir* (hebdomadaire israélien), 7 février 2002

Le soldat qui témoigne a souvent une claire intuition morale des ordres qu'il reçoit. En dépit de cette conscience (par exemple, que le lieutenant Sagi et ses collègues ne devraient pas tirer sur le premier "qui ramasse une pierre"), les soldats obéissent aux ordres sans résistance, alors qu'ils savent intuitivement qu'ils ne devraient pas obéir. La soumission a de nombreuses racines : l'indifférence, le manque de volonté, l'entraînement militaire qui exige du "bon soldat" de remplir sa tâche même si elle est "difficile" et contradictoire avec ses convictions et ses valeurs morales.

Dans une société démocratique, le service militaire implique un mélange complexe et contradictoire de loyauté, de dévouement, de conformisme et de répugnance à se confronter aux collègues ou à aller à contre-courant. Au sujet du massacre de Kafr Kassem⁶, Rosenthal rapporte que les garde-frontières répondaient de diverses façons à l'ordre du commandant de bataillon d'exécuter ceux qui violaient le couvre-feu⁷. Certains refusaient sciemment d'obéir, comme le commandant de compagnie Yehuda Frankental qui a dit : "Il y a le dictat de votre supérieur et celui de votre conscience [...]. J'ai compris l'ordre, mais j'ai agi selon ma conscience"⁸. D'autres essaient d'éviter de se soumettre sans vraiment désobéir ; d'autres encore tentent d'agir selon les ordres mais sans tuer ; et il y a ceux qui obéissent sans se poser de question. Quand le tribunal demanda au lieutenant Arie Menashes comment il expliquait qu'après avoir posé des questions concernant les enfants, les femmes et les paysans revenant des champs, il n'ait pas cherché plus loin en dépit de sa crainte d'un désastre, il répondit : "Pendant la réunion, les gars dans la pièce me regardaient avec mépris, se demandant pourquoi je posais toutes ces questions. Ils ont simplement rigolé. C'est à cause de leurs rires que je n'ai rien demandé de plus, j'étais peut-être trop timide."

6. Le massacre de 47 Palestiniens de citoyenneté israélienne par le bataillon de garde-frontières n°1, le premier jour de la guerre du Sinaï, le 29 octobre 1956.

7. Ruvik Rosenthal, "Qui a tué Fatma Sarsor?", in Ruvik Rosenthal (ed.), *Kafr Kassem - mythe et histoire* (en hébreu), Hakibbutz Hameuchad, Tel Aviv, 2000, pp. 11-51.

8. Ibid., p. 39.

Le commandant réserviste Rami Kaplan relate une affaire similaire pendant l'actuelle Intifada : un jour, le commandant de division vint informer son unité des nouvelles directives édictées par l'armée. "A ce moment-là, j'ai tenté de lui dire qu'au fond de moi-même, je pensais qu'il ne nous informait pas des règles de combat, mais plutôt qu'il nous expliquait comment sortir indemne de l'interrogatoire conduit ultérieurement par le procureur général militaire. Il m'envoya promener en me disant : "Non, c'est stupide". Dans l'ambiance qui régnait, le commandant Kaplan ne persista pas à poser des questions ni à faire des commentaires, car il pressentait que, s'il le faisait, il serait traité de défaitiste, de gauchiste radical, de "bonne âme" ou de pro-Arabe, mettant ainsi en péril son avenir dans l'armée. Mais il fut surpris de ne trouver aucun écho à son malaise parmi les autres participants⁹.

Cette attitude rend l'individu capable de fuir son propre choix. Les décisions sont laissées aux officiers supérieurs ; le soldat est soumis à la loi ou à l'obéissance et, selon lui, la responsabilité incombe à celui qui donne les ordres. Elam (1991) a noté ceci : "Ceux qui exécutent les ordres ne sont pas des instruments aveugles dans les mains de leurs chefs. Ils préfèrent croire que c'est ainsi, ou se représenter les choses de cette façon, tout simplement pour échapper à la responsabilité des actes ou des erreurs dans lesquels il se trouvent impliqués et dans lesquels ils ont même déployé beaucoup d'initiative et d'ingéniosité." En fait, ajoute-t-il : "Les chefs sont récompensés, non pas pour leur rôle de responsable dont en réalité ils se déchargent, mais pour leur consentement à soulager les gens de leur responsabilité"¹⁰.

Les lieutenants Sagy et Menashes, le commandant Kaplan et beaucoup d'autres savaient que les ordres qu'ils recevaient étaient indignes et contraires à leurs convictions. Néanmoins, ils obéissaient. Ils avaient conscience d'agir à l'encontre de leurs valeurs, ou de préférer par soumission la valeur d'obéissance à d'autres. Pour eux, être un "bon soldat", dans ce lieu et à ce moment précis, c'était se taire et obéir¹¹.

A la différence de ceux qui savent ce qu'est une bonne conduite et ce qui y est contraire et qui témoignent de ces faits, certains soldats, après avoir échoué moralement, réclament une certaine honorabilité pour avoir pris conscience de leur défaillance et d'en avoir souffert.

9. *Haaretz* (quotidien israélien), supplément du samedi, 27 avril 2001.

10. Yigal Elam, *Les Exécutants* (en hébreu), Keter Publishing House, Jerusalem, 1991, pp. 179-180.

11. Il faut noter que le lieutenant Sagy et le commandant Kaplan changèrent ensuite leur position et refusèrent de continuer à prendre part à l'occupation. Chacun d'eux fit part de son refus de servir dans les territoires occupés et fut jugé et interné dans une prison militaire.

"Tirer et pleurer"

L'ordre nous fut donné d'envoyer quelques gars dans une école [...]. Un officier nous donna des grenades lacrymogènes et nous demanda de les jeter dans les classes de l'école. Celle-ci comprenait deux étages. Nous étions très excités, voire heureux de cette mission. Au début, nous nous sommes même dit : "Bon, ils vont nous le payer !" Nous avons fait la course jusqu'à l'école, laissant derrière nous armes et casques, boucliers et paquetages (nous savions qu'il y avait des enfants), courant avec les grenades lacrymogènes. Personne dans les couloirs. Les portes de trois ou quatre classes étaient fermées. Nous vîmes – sans les voir – les élèves. Juste un coup d'œil dans les salles de classe. Ils nous regardèrent. On avait le temps. Si nous n'avions pas voulu le faire, je suis certain que cela nous aurait été possible. Les institutrices étaient là également. Elles nous regardaient, nous les avons regardées juste une seconde, puis nous avons lancé les grenades lacrymogènes et fermé les portes. Nous sommes même restés près des portes pour s'assurer que personne ne sortirait. Par radio, l'ordre nous fut donné de rattraper ceux qui avaient pu s'enfuir. Autour de l'école, sur le mur, nous vîmes des enfants de 8-10 ans, les jambes cassées. Il y en avait d'autres en dessous, dans la cour de récréation. Environ dix gamins (...). Quand nous vîmes les enfants étalés de tout leur long sur le sol, nous comprîmes tout à coup ce que nous avions fait, et ce qui s'était passé ici (...) Nous avons alors emmené les enfants à l'hôpital. En revenant à l'école, nous avons ouvert les portes pour aérer et faire sortir le gaz. Les enfants tombaient dans nos bras comme des mouches. Certains s'évanouissaient, effectivement comme des papillons qu'on vient d'asperger avec un aérosol insecticide (...). Avec mon niveau d'éducation, et n'ayant rien contre les Arabes, comment ai-je pu lancer moi-même cette grenade ? (...) Il peut donc m'arriver un jour de tuer quelqu'un sans raison. Quel besoin a-t-on de tuer, de blesser ? (...) L'un d'entre nous essayait toujours de ne pas se battre, à chaque émeute il se portait volontaire pour nous couvrir depuis l'arrière. Il a lui aussi lancé une grenade. Puis il a pleuré.

Un soldat anonyme, *Shdemot* (revue culturelle du mouvement des kibboutz), hiver 1978.

Une manière facile de ne pas endosser la responsabilité d'avoir pris part à des actes indignes est de n'accepter cette responsabilité que rétrospectivement, en exprimant remords et regrets, en demandant pardon, attitude bien connue sous le nom de "tirer et pleurer". Evron commentait ainsi le témoignage de ce soldat anonyme :

Dans toute cette confession, cet examen de conscience, il y a de l'indulgence pour soi-même. Le jeune homme ne s'intéresse pas aux victimes, mais seulement à son propre tourment, à son propre dilemme moral, à ce qui lui est arrivé. Avec un peu d'attention, on découvre un ton inconsciemment fier de sa propre

*sensibilité, de son examen de conscience (...). Ainsi fonctionne le mécanisme de l'angoisse : vous acceptez d'obéir à un ordre qui ne correspond ni à vos principes ni à vos valeurs (...). Vous en êtes tourmenté (...). Angoisse et souffrance ; cette souffrance efface a priori (ou après coup) le péché que vous avez commis ou que vous étiez prêt à commettre ; votre conscience est alors soulagée et vous commettez l'acte qui vous est le plus favorable ou le moins risqué ; vous prenez plaisir à participer à une infraction tout en vous sentant aussi innocent qu'un nouveau-né*¹².

Pitovsky alla plus loin dans la description de cette attitude qui consiste à prendre part à des actions moralement discutables, tout en s'attribuant le mérite d'être lucide et d'en avoir la conscience tiraillée. Pitovsky observe que celui qui "tue et pleure" est fier du chagrin qu'il éprouve et l'utilise à son avantage en le mettant à son propre crédit¹³. Il est persuadé que sa douleur révèle une supériorité morale. Le "bon soldat" se doit d'être une "bonne personne" ; quand il participe à des agissements qu'une "bonne personne" condamnerait, il dégrade son statut de "bonne personne" ; souvent, il éprouve le besoin de faire quelque chose pour restaurer ce statut.

Le soldat anonyme mentionné plus haut, celui qui a vu les enfants se casser les jambes en sautant du premier étage, lors de l'attaque aux grenades lacrymogènes que lui et ses collègues jetèrent dans les classes, montre, dans sa sagesse rétroactive, la perte d'un "équilibre réfléchi". Il cherche à le rétablir en éliminant la dissonance entre ses intuitions en termes de valeurs d'un côté, et son comportement de l'autre côté. Sa solution est de ne pas se sentir entièrement responsable de ses fautes, mais plutôt de penser que le "besoin de tuer et de blesser autrui" est une hypothèse philosophique liée à la nature humaine. A son ensemble de valeurs, il en ajoute une nouvelle sur la nature humaine, afin de rendre cet ensemble fiable et cohérent ; il peut ainsi continuer à se considérer comme une "bonne personne". Sans cette adjonction, son ensemble de valeurs manque "d'équilibre réflexif". Le soldat a lancé une grenade lacrymogène, a vu les enfants se casser les jambes, en a été angoissé et a pleuré ; il a commencé à croire au besoin humain de "tuer et blesser autrui", et il retournera probablement dans les territoires occupés pour les nombreuses opérations qui sont du devoir des réservistes.

Comme le dit Pitovsky, le soldat qui clame sa souffrance d'avoir contribué à blesser des enfants se place "dans un mécanisme automatique d'expiation, très éloigné du rite catholique de l'absolution. Dans ce rite, ce n'est pas le pécheur

12. Boaz Evron, "Bon conformiste avec scrupules", *Yedioth Abaronoth* (quotidien israélien), 8 décembre 1978.

13. Itamar Pitovsky, "Tirer et pleurer", in Ishai Menuchin (ed.), *De la Démocratie et l'Obéissance*, Editions Yesh Gvul et Siman Kri'a, Jerusalem, 1990, p. 186.

lui-même qui offre son pardon, mais le Tout-Puissant à travers son messager, le prêtre. De plus, il est demandé au pécheur de faire au moins un effort pour ne pas recommencer" ¹⁴.

Pardon et grâce

Matti : Un officier suggéra que nous lancions une grenade lacrymogène dans la maison. Nous avions peur de tirer à travers la porte ou les fenêtres car nous ne voulions blesser personne à l'intérieur. Une grenade lacrymogène semblait raisonnable pour les obliger à ouvrir. Je ne me souviens pas si c'est dix minutes ou une demi-heure après qu'une ambulance arriva, sirène hurlante ; elle stoppa devant la maison ; la porte s'ouvrit, un homme sortit avec une petite fille de deux ans dans les bras, disant qu'elle était morte, et il la mena jusqu'à l'ambulance. (...). Je m'arrangeai pour voir l'état de la fillette mais je ne savais pas si elle était morte ou vivante (...). A ce moment-là, je compris tout simplement qu'on ne jouait plus aux gendarmes et aux voleurs, (...) j'imaginai mon avenir si ce bébé était vraiment mort (...), j'étais prêt à me suicider pour avoir donné la permission de lancer cette grenade lacrymogène dans la pièce. Quand je revins de mon service de réserviste, j'en parlais à tout le monde. C'était ma confession. Pour dire quelle affreuse personne j'étais. Mais...

L'interviewer : Matti, ça m'intéresse ce processus de confession. Vous en parlez comme de quelque chose que vous avez fait plusieurs fois, par lettre, au cours de conversations. Cette confession, c'est ici que vous la faites en quelque sorte. Ça me rappelle presque une confession chrétienne. Et je me demande si cette confession ne va pas vous permettre de recommencer plus tard exactement la même chose.

Matti : C'est vrai, en grande partie (...). Quelque chose s'est purifié. Quelque chose qui évoque le pardon.

L'interviewer : Mais vous auriez dû demander pardon à la famille.

Matti : Je n'y ai pas pensé en ces termes.

L'interviewer : Et maintenant ?

Matti : Je suis très mal à l'aise avec ça. Oui, j'ai commis un acte indigne, peut-être (aurais-je dû demander pardon) à la petite fille (...). Je n'avais jamais pensé à cela, c'est bizarre. C'est une sorte de déshumanisation. Je n'ai pas pensé que je devais demander pardon à la famille. J'étais furieux contre elle.

L'interviewer : Vous avez demandé pardon à tout le monde. Vous avez demandé pardon à un cousin vivant à l'étranger, à des gens qui auraient pu être très critiques envers votre acte, mais vous n'avez pas demandé pardon à la famille dont la fillette était morte.

14. Ibid., p. 187.

Matti : Je ne crois pas, je ne sais pas, je trouve ça difficile; il me faut y réfléchir, aller peut-être plus au fond des choses. Même maintenant, ça ne me semble pas juste. Ça semble être une bonne question, et puis petit à petit ça ne sonne plus juste. Eux aussi auraient dû me demander pardon.

L'interviewer : Pour quoi ?

Matti : Mis à part les pierres et la merde et les barres de fer et tout ça, pour m'avoir réduit à un tel état ; pour ne pas avoir ouvert la porte ; pour ne pas avoir transporté le bébé sur le toit.

L'interviewer : Ce sont eux qui vous ont réduit à cet état ?

Matti : A ce moment-là, oui.

Matti Ben Tzur, commandant réserviste de bataillon et psychologue clinicien.¹⁵

Le commandant Ben Tzur est torturé par ses actes, il semble ne pas se pardonner ses péchés, mais il en demande pardon à certaines de ses connaissances et à Israël dans son ensemble. Il dit : "il n'y a personne à qui je n'en n'ai parlé", sans se rendre compte qu'il ne demande pardon qu'à ceux qui sont susceptibles de croire à son tourment. Il se confesse selon un mécanisme automatique d'expiation, il attend pardon et absolution de tous sauf de la famille de cette petite fille morte. Ce sont les gens de son bord qui lui pardonnent, mais lui n'entreprend même pas de ne pas récidiver.

Quand le commandant Ben Tzur perçoit qu'il n'est pas pardonné et que l'interviewer le questionne sur le fait qu'il n'a pas demandé pardon à ceux à qui il a fait du tort, c'est-à-dire la famille du bébé mort, il cherche à résoudre cette perte "d'équilibre réflexif" entre son sentiment de culpabilité pour la mort de la fillette et ses valeurs d'être humain et de psychologue clinicien prenant soin d'autrui. Il reproche alors aux parents la mort de leur bébé : ils auraient dû ouvrir la porte, ou transporter le bébé sur le toit. Finalement, il est furieux contre eux pour ce qu'ils lui ont fait. Pour réparer ce déséquilibre entre désir et réalité, entre son rôle dans la mort du bébé et sa perception de lui-même comme une "bonne personne", sa solution est d'inclure d'autres coupables dans le problème : ses victimes. Partager la faute lui permet de parvenir à un nouvel équilibre moral, celui qui va lui donner la possibilité de continuer à se considérer comme une "bonne personne".

Limites et responsabilité

Nous avons fait des choses que nous n'aurions pas dû faire. Nous n'aurions pas dû. Mais le fait est qu'elles ont été faites. Moi, j'ai confiance en moi. C'est-à-dire que, si je suis arrivé au stade où j'ai fait ces choses, cela veut dire que

15. Dans le film documentaire *Témoignages*, par Ido Sela (1994).

n'importe qui d'autre pouvait les faire (...). Jusqu'à un certain point, on arrête de se poser des questions sur tout. La limite est floue. Aujourd'hui je ne peux pas vous dire quelle est ma limite. Pourquoi ? Parce que j'en ai par-dessus la tête de l'expérience. Avant l'armée, j'avais mes limites. Aujourd'hui, les limites sont moins bien définies, et le temps viendra peut-être pour moi de comprendre que nous sommes en guerre : ils tuent mon peuple ; il n'y a pas d'autre issue, je vais en être persuadé, je ferai la guerre. Je ne sais plus où sont les limites. Me comprenez-vous ? J'en suis venu au stade où je ne sais plus où sont les limites.

Ilan, lieutenant parachutiste de carrière, 1990¹⁶

Heller affirme que l'entière responsabilité et l'absence totale de responsabilité sont des cas extrêmes qui se situent au-delà du cadre de la condition humaine¹⁷. La question est alors : y a-t-il une limite à la responsabilité d'un "bon soldat" ? Bien des soldats obéissent aux ordres sans en témoigner. Les "bons soldats" que j'ai cités, et beaucoup d'autres qui tentent de garder les mains aussi propres que possible pour rester de "bons soldats", prouvent qu'il est impossible d'agir en conformité avec le code éthique de l>IDF tant qu'on est soldat dans une armée d'occupation. L'occupation génère une contradiction interne entre certaines parties du code militaire et les valeurs démocratiques qu'il contient. En 1967, S. Yizhar écrivait :

Parce que l'occupation, toute occupation, a ses propres principes, on est instruit de force et très rapidement : même si l'on croit au début qu'on pourra s'y soustraire, même si dès le début on adopte une attitude ostensiblement différente, la thèse de toute occupation est cruelle et sans merci (...). Il n'y a pas de gentils occupants, il n'y en a jamais eu. Les colombes n'imposent pas leur volonté en roucoulant. Pour nous-mêmes et nos enfants, sommes-nous prêts à adopter les principes d'une nation occupante ? Pour ma part, je ne veux pas être un occupant, comme je ne veux pas être occupé ¹⁸.

Le "soldat témoin" est celui qui a honte et qui cherche à s'amender pour être de nouveau considéré comme "bon". Si le climat de l'occupation ne permet pas d'être à la fois un "bon soldat" et une "bonne personne" selon le code éthique de l>IDF en vigueur, ce code est inutile et chacun devrait chercher ailleurs de meilleures conditions lui permettant d'avoir une conduite militaire digne, portant les valeurs

16. Rolly Rosen et Ilana Hamerman, *Les Poètes n'écritont pas de poèmes sur ce sujet : Soldats au pays d'Ismail, récits et documents* (en hébreu), Editions Am Oved, Tel Aviv, 1990, pp. 46 et 58.

17. Agnes Heller, "Comment être une personne probe dans un monde (post)moderne ?", in Ishai Menuchin et Yirmihayu Yovel (eds.), *La Tolérance peut-elle l'emporter ? Education Morale dans un monde divers* (en hébreu), The Hebrew University Magnes Press, Jerusalem, 2005.

18. *Haaretz*, 8 décembre 1967.

selon lesquelles un soldat est censé agir. Quand le sergent réserviste Adi Ofir refusa de servir dans les territoires occupés, il écrivit au ministre de la Défense :

Les droits de l'Homme ont été foulés au pied par la routine quotidienne ; des traitements criminels, plus ou moins graves, sont commis régulièrement par l'appareil de commandement et sous l'égide du dispositif réglementaire. (...) Toutefois, quand vous justifiez l'appel au devoir, vous ne pouvez pas porter honnêtement le nom de démocrate (...) ; la prolongation de l'occupation est une bien plus grande menace pour la démocratie en Israël que mon refus, ou que celui de mes amis qui ont déjà refusé ou de ceux qui ne l'ont pas encore fait. (...) Notre refus tente de porter un coup fatal à cette pente glissante qui existe entre la démocratie et un autre régime ¹⁹.

Un "soldat démocrate" accepte ses responsabilités et ne participe pas à des actions qui sont contraires aux valeurs démocratiques de la société dans laquelle il vit. Le sergent Ofir clame son refus à cause des valeurs démocratiques auxquelles il croit. La conscience des valeurs qui ne cherche pas à se camoufler en faisant porter la responsabilité à autrui, et qui n'est pas altérée par un manque de volonté, doit montrer clairement à l'individu où se trouve l'absence d'"équilibre réflexif" entre l'action, la loi, les ordres dont il est témoin, et l'ensemble des valeurs humaines et démocratiques auxquelles il est attaché. Un "soldat démocrate" agit, ou refuse d'agir, en accord avec ses valeurs démocratiques. Il ne considère pas le code éthique de l'IDF comme un "purificateur" l'aidant à obéir aux ordres, à participer aux actions auxquelles il ne devrait pas participer, et à atteindre ainsi un "équilibre réflexif".

Analysant le concept d'héroïsme, le philosophe israélien Yeshayahu Leibovitz écrit que l'héroïsme "est intégralement lié à un conflit entre, d'un côté, une valeur morale consciemment choisie par la personne, dont la soumission à cette valeur ne lui apporte rien si elle décide d'agir à son instar ; et, de l'autre côté, une impulsion qui le fait agir inconsciemment - ou parfois de force" ²⁰.

Le "bon soldat" est celui qui se soumet à des valeurs qui ne lui apportent rien, si ce n'est peut-être la prison pour refus d'obéir à un ordre qu'il désapprouve selon ses propres valeurs humaines et démocratiques. ■

19. Adi Ofir, "Lettre au ministre de la défense", *Le Grand Privilège de Dire Non* (en hébreu), Yesh Gvul, Jerusalem, 1989 (tract).

20. Yeshayahu Leibowitz, "L'homme combattant et son pays", in Ishai Menuchin et Dina Menuchin (eds.), *Les limites de l'Obéissance* (en hébreu), Editions Yesh Gvul et Siman Kri'a, Jerusalem, 1985, pp. 160-174.

N.d.l.r. : la pensée et l'action de Yeshayahu Leibowitz ont été largement présentées dans le n°34 du *Croquant*, 2002, pp. 51-79.